SEPTEMBRE 2022

Gleizé Infos

1822 2022

bicentenaire
Bourg de Gleizé

Le mot du Maire

Ghislain de Longevialle
Maire de Gleizé

Parce que notre centre Bourg a sa propre histoire, qui a pris naissance en 1822 dans une commune aux territoires écartelés, l'évidence s'est imposée de marquer cette étape de deux siècles d'existence, de sa naissance jusqu'à son développement du 21è siècle, tel que l'on peut en juger à l'aube du 3ème millénaire.

L'écrivaine sud-africaine Nadine Gordimer, Prix Nobel de littérature 1991, affirme que « Le présent est une conséquence du passé ». En effet, connaître l'histoire de sa commune, de son lieu de vie, aide souvent à mieux comprendre son présent.

Gleizé pendant de longues années était privée d'un véritable « centre », car le développement de ce bourg s'est fait très lentement autour de l'église, l'école et la mairie, restées longtemps orphelines de l'animation habituelle d'un centre-village.

C'est cette histoire qui vous sera largement livrée pour les Journées Européennes du Patrimoine dès le 17 septembre, en vous invitant à entrer dans un programme audacieux et ludique, aux multiples découvertes, qui se prolongera, au-delà de ces journées, à la bibliothèque, à l'école et au théâtre…

Ouvertes à tous, ces Fêtes du Bicentenaire marquent une nouvelle fois notre volonté de rassembler les habitants de Gleizé autour d'une identité communale. Cette année, c'est ce clin d'œil bienveillant à l'histoire du bourg, curieuse et étonnante à la fois, que tout un chacun pourra découvrir, apprécier, commenter.

Je vous souhaite de capter ces instants d'histoire, de les vivre, de vous les approprier, pour enraciner votre bien-vivre à Gleizé !

Gleizé Beaujolais

Plan arbre

« À l'ombre de mon arbre »

Le plan arbre se décline dans un programme de création d'espaces paysagers arborés, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous.

Pendant l'été, la cour de l'école Georges Brassens a fait l'objet d'une réfection sur le modèle des « cours oasis ». Pensée comme un îlot de fraîcheur, la rénovation propose davantage de végétalisation, une meilleure gestion de l'eau de pluie grâce à une perméabilisation des sols et des aménagements ludiques.

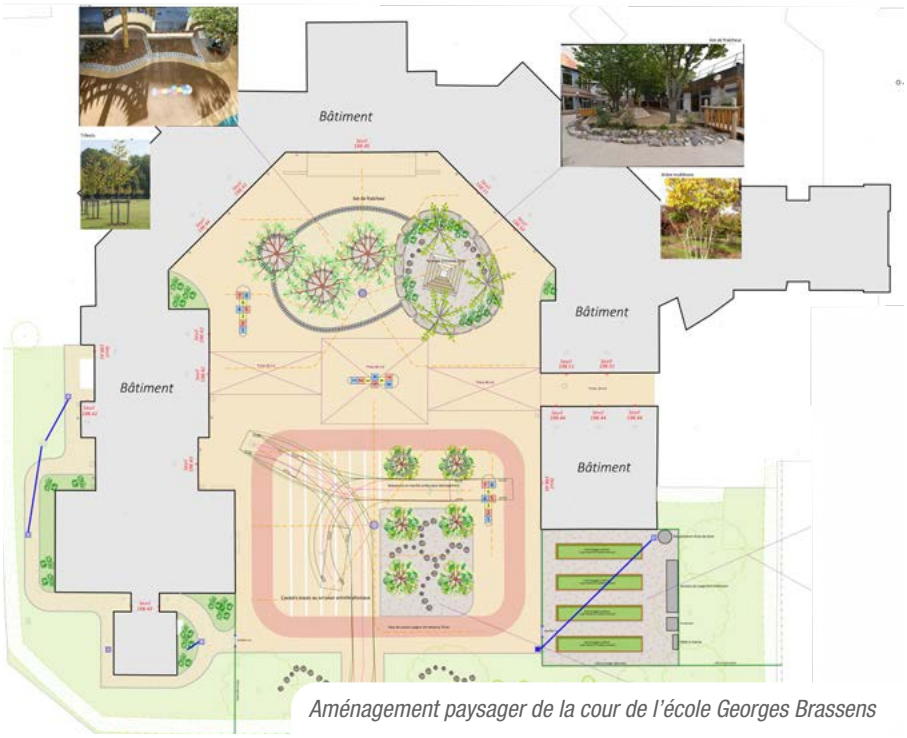

Aménagement paysager de la cour de l'école Georges Brassens

Une approche similaire est engagée autour du **parcours de santé de l'espace Saint-Roch** où le projet de requalification paysager prévoit la plantation de 25 arbres et 900 m² d'îlots bocagers qui permettront une végétalisation raisonnée et la création d'espaces de fraîcheur pour les installations sportives, à commencer par les aires de fitness à venir *(voir page 11).*

Dans le prolongement de la démarche engagée, une cuve de récupération des eaux pluviales issues de la toiture de la Salle Saint-Roch permettra d'assurer l'arrosage.

Enfin, **chemin des Grands Moulins,** de nouvelles plantations d'arbres, arbustes et vivaces vont venir accompagner les déplacements doux et apporter une unité paysagère à l'ensemble de la rue jusqu'au giratoire de la petite Collonge.

Plantez, sans vous planter !

Toutes les actions engagées dans l'espace public ne sauraient être suffisantes. Bien d'autres ramifications existent, à commencer par l'espace privé. **Pour vous guider dans vos projets de plantations**, un référentiel des essences adaptées au climat est à votre disposition dans le guide du Plan Arbre pour Gleizé.

Disponible à la Mairie ou en téléchargement sur www.mairie-gleize.fr

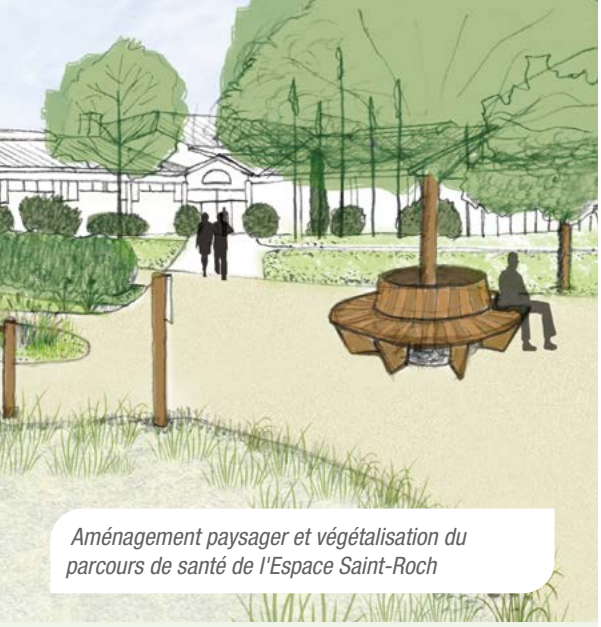

Aménagement paysager et végétalisation du parcours de santé de l'Espace Saint-Roch

Conférence

« La forêt, les relations entre les arbres et leur environnement »

Vivant en interaction constante avec les écosystèmes, les arbres sont plus complexes qu'il n'y paraît.

Savoir les reconnaître, comprendre leurs bienfaits, leur communication entre eux et leur rôle dans l'écosystème : lors de *Rendez-Vous au Jardin,* un groupe de 25 personnes a pu bénéficier des connaissances de **Jean-Claude Dubois,** botaniste passionné.

C'est sur ce thème riche et passionnant qu'une nouvelle conférence sera proposée au théâtre à l'automne.

Jeudi 13 octobre
à 20h30
inscription conseillée

Police Municipale : sur les chemins à bicyclette

A Gleizé, en 2022, l'avenir se branche... à l'électricité. En effet, la police municipale est désormais dotée de deux vélos tout terrain à assistance électrique pour compléter ses moyens d'interventions, notamment en termes de prévention et de sécurisation, au plus près de la population.

Ce n'est toutefois pas en raison de mollets déficients mais plutôt de la topographie de notre commune aux plus de 160 mètres de dénivelé, que le choix de l'électrique s'est naturellement imposé pour notre équipage.

Le gain en coût énergétique, l'intérêt du contact facilité car plus sympathique avec les administrés, la maniabilité et une certaine discrétion, voire presque la furtivité des déplacements policiers, après un simple appel radio, sont autant d'atouts cumulatifs qui ont emporté la décision de cet investissement municipal, à la fois éco-responsable, dans l'air du temps et avant tout un indéniable outil de proximité au service de tous les Gleizéens.

Aussi, en toutes saisons, sauf averse ou canicule, verrez-vous notre police municipale, passant de-ci *de bon matin*, passant de-là *sur les chemins, à bicyclette*...

Nos agents aussi à vélo

Filer à une réunion de chantier, rouler à la rencontre d'un administré devant chez lui, descendre à l'école de la Chartonnière depuis le Théâtre, en passant par la passerelle du Nizerand, ce sera désormais le quotidien de nos agiles agents communaux, au moyen de deux vélos à assistance électrique, achetés cette année par la Municipalité.

Pour eux, une action en faveur de leur mobilité active et de leur santé. Pour nous, un geste « colibri » en faveur de la planète !
Cette flotte vélocipédique complète joliment d'ailleurs, en termes de modes de déplacement soucieux de notre environnement, les deux véhicules électriques du parc municipal, déjà en circulation. A la Mairie, on roule propre !

Éclairage public : votre avis compte

Crépuscule du soir. *Le ciel se ferme lentement comme une grande alcôve*, et le temps vient de la lutte de l'homme contre la nuit, royaume des lanternes, des torches, des néons et aujourd'hui des LED.

La lumière rassure certes mais aussi elle pollue le firmament, nuit à la biodiversité de l'ombre et coûte de plus en plus cher, en cette époque d'inflation et de risque de pénurie.

À Gleizé, comme nous l'avons déjà écrit et présenté en réunions de quartiers, le Syder, notre partenaire public en matière d'accès à l'énergie, va effectuer cette fin d'année **le remplacement de l'ensemble des 1600 points lumineux de l'éclairage public gleizéen**, par la technologie de la diode électroluminescente (LED), avantageuse en termes de consommation, de durée de vie et aussi de contrôle intelligent.

Il s'agit d'une démarche performantielle qui permet de lisser le coût de l'investissement pour la commune au fur et à mesure des économies réalisées.

Et la Municipalité va aussi lancer une grande concertation publique à l'échelle de tous les quartiers, en matière d'intensité de l'éclairage nocturne.

Ainsi, à l'heure où tous les chats sont gris, vous serez invités à apprécier et à vous prononcer sur soit un abaissement de 80% de la luminosité soit l'extinction totale pour les voiries de votre secteur.

Il est important de noter que le gain de consommation est quasi identique quelle que soit l'option retenue.

Les travaux d'installation des LED devraient s'achever en fin d'année 2022. La concertation pourrait donc se programmer début 2023.

La Mairie tiendra évidemment compte de votre souhait, en se réservant toutefois la possibilité de maintenir un niveau d'éclairage différent sur certaines rues et carrefours où la sécurité routière l'exige expressément.

Crépuscule du matin. À Gleizé aujourd'hui, faut-il le rappeler, l'horaire de mise en route et d'arrêt de l'éclairage public est réglé précisément sur une horloge astronomique ! Au combat de la lampe et du jour et de la nuit, entre chiens et loups, point de petites économies !

Dare-dare, c'est l'histoire de nos radars !

Ah la vitesse au volant ! Problème récurrent sur toutes les routes gleizéennes où certains se prennent, selon leur âge, pour Fangio, Prost, Schumi ou Hamilton !

Bien nommé pédagogique, le premier radar installé sur notre commune, d'abord montée des Rousses, puis avenue du Beaujolais, avenue des Charmilles et partout où ce sera nécessaire, a largement prouvé son utilité préventive. En effet, le capteur flashe les véhicules à partir d'une bonne centaine de mètres en amont du radar mais surtout il enregistre les vitesses mesurées et, statistiques à l'appui, montre une baisse encourageante des vitesses moyennes au bout de quelques temps. **Pour davantage d'efficacité, la commune a fait l'acquisition de deux radars supplémentaires.**

Et pour celles et ceux qui n'auraient rien compris à la pédagogie ? **La police municipale a perçu en 2022 une jumelle radar permettant le contrôle et la verbalisation des contrevenants** au bon usage partagé et sécurisé de l'ensemble de la voirie communale. Si chacun fait un peu, c'est la vie qui gagne !

« Souriez, vous êtes …protégés ! »

Aujourd'hui, la commune de Gleizé ne dispose d'aucun dispositif vidéoprotection sur son espace public.

Or, des délits récents ont incité l'équipe municipale à imaginer l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune.

À ce titre, les cités limitrophes de Villefranche et Limas sont déjà équipées de caméras, ce qui provoque d'ailleurs malheureusement un *effet plumeau* qui a tendance à déporter la délinquance sur des zones non encore vidéoprotégées.

Aussi, ce projet de vidéoprotection vise un triple objectif : d'abord susciter un effet de dissuasion pour les délinquants, ensuite constituer une aide à l'élucidation des faits par la police nationale et la police municipale, enfin assurer le développement d'un sentiment de tranquillité et de plus grande sécurité chez nos concitoyens.

Après réflexion, **une vingtaine de points a été ciblée et sera équipée** en caméras de vérification des plaques d'immatriculation, des caméras à quatre angles de vue et des caméras à forte capacité de grossissement. Il s'agit essentiellement des principaux carrefours structurant les axes de circulation, les zones d'activités économiques et les bâtiments et sites municipaux sensibles.

Évidemment, tous les espaces privés seront hors champ de vision du dispositif de vidéoprotection des espaces publics, et en tout cas masqués.

Lors du vote du budget 2022, le Conseil Municipal a validé une première enveloppe de 200 000€ sachant que l'investissement total de 650 000€ concourant au déploiement de 63 caméras et 81 flux vidéo concernera quatre exercices budgétaires successifs permettant d'optimiser les aides de cofinancement de ce projet.

Les premiers travaux auront lieu en cette fin d'année 2022, avant une mise en place opérationnelle de la première phase de déploiement des caméras en début d'année 2023.

À Gleizé, la vidéoprotection, sans avoir la prétention illusoire de supprimer tout comportement inapproprié ou fait illicite sur notre territoire, complètera l'arsenal préventif de notre police municipale, au service de l'intérêt général de tous les administrés.

Prochainement sur le métier

Rue saint-Vincent - Après la requalification du parvis du Théâtre, la réfection attendue du parking et du tapis de la rue Saint-Vincent va débuter prochainement. Deux plateaux surélevés permettant de limiter la vitesse vont aussi être créés : le premier au croisement entre la rue Saint-Vincent et la Départementale 504, le second au carrefour avec nouvelle la rue du Théâtre.

Dans la droite ligne de la démarche éco-responsable choisie par la Municipalité, **le choix s'est porté sur un revêtement innovant et perméable,** *l'hydroway®* qui permet une gestion naturelle de l'eau de pluie autorisant son infiltration.

Route de Montmelas - Après la création d'un plateau surelevé au droit du parking de l'école Georges Brassens**, la réalisation prochaine d'un trottoir sur le côté nord de la route de Montmelas** permettra une jonction piétonne sécurisée entre le lycée Louis Armand, l'école Georges Brassens et les nouvelles habitations des Charmilles.

Nouvelles activités pour nos aînés

Aux activités gym douce, atelier mémoire et, petite dernière, initiation au numérique s'ajouteront à partir de la rentrée les **« cafés papote » et des ateliers de sophrologie** déclinés autour du rire ou du sommeil.

Pour mettre en place ces nouvelles activités, la commune a noué un partenariat avec **l'association l'Aire Aérée**, relais itinérant pour accueillir les personnes âgées isolées et fragilisées par leur vie à domicile en leur apportant une pause récréative et préventive autour du thème du « bien vieillir ».

C'EST NOUVEAU !

▶ Le café papote

Un temps de partage, de rencontre, d'expression ou de jeux autour d'un café ou d'un thé.

Jeudi de 9h à 10h15 à la salle Robert Doisneau
à compter du 6 octobre, tous les 15 jours

▶ Ateliers de sophrologie

Détente et bien-être pour mieux vivre son quotidien, reprendre confiance.

Cycle « Ludique autour du rire »
Jeudi de 9h à 10h30 à la salle Robert Doisneau,
du 13 octobre au 22 décembre, tous les 15 jours.

Cycle « Améliorer son sommeil et garder la forme physique et psychique »
Jeudi de 10h30 à 12h30 à la salle Robert Doisneau,
du 6 octobre au 3 novembre

Session de 5 séances : 30€ / Session de 6 séances : 36€

Infos et inscriptions : Mercredi 14 septembre de 9h à 12h à la Maison de la Revole

Octobre Rose, 3ème édition

La Municipalité poursuit son engagement en faveur d'Octobre Rose en jouant un rôle de facilitateur entre toute personne sensibilisée ou concernée par la lutte contre les cancers féminins et les différents acteurs : institutionnels, professionnels, associatifs intervenant en faveur de ce sujet majeur touchant aujourd'hui une femme sur sept.

Ysop, association de soutien aux malades, *Caladonco*, association de la polyclinique du Beaujolais, *Europa Donna*, *Courir pour elles* et le *Centre de dépistage des cancers de la Région AURA* : tous les partenaires seront mobilisés autour d'une association gleizéenne, **Pour Elles,** et d'un **programme d'animations dédiées du 18 au 22 octobre**.

Un symbole « octobre rose » unique, réalisé spécialement pour les manifestations prévues dans ce cadre, sera vendu au profit de l'association Pour Elles. Ce symbole exclusif a été conçu dans l'atelier artisanal de Céline Moreau, *la Marquise de Coton à Chervinges*, et fabriqué à partir de tissu certifié *oeko tex* excluant tout produit chimique.

Programme complet à découvrir prochainement en ligne sur www.mairie-gleize.fr

Défi nature relevé !

Les enfants ont répondu en nombre au défi lancé par leurs camarades du CME dans le cadre du **nettoyage de la nature.** Le but ? Promouvoir l'opération en incitant le plus de copains à participer. Bravo aux 42 présents avec une mention spéciale pour l'école Georges Brassens. Avec 12 participants, elle remporte **le Trophée défi nature** qui trônera dans l'école. La coupe sera remise en jeu l'année prochaine, tenez-vous prêts à relever le défi !

Le CME en journée de cohésion

Les enfants conseillers municipaux, issus des écoles de Gleizé ont eu l'occasion de faire plus ample connaissance lors d'**une « journée de cohésion »** qui leur a été proposée pendant les vacances d'avril.

Culture à l'école

De la maternelle au lycée, *le parcours d'éducation artistique et culturelle* ***a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'Art. Il fonde un socle commun de connaissances et de pratiques. Théâtre, musique, photographie, art plastique… l'école devient ainsi la scène de toutes les expérimentations.***

Pour investir le champ culturel, la Municipalité met à disposition des équipes pédagogiques un programme d'actions déclinées autour de la pratique artistique, de la connaissance du monde ou encore de la sensibilisation à l'environnement. Une sorte de menu permettant de compléter leurs propres ressources. Pour la rentrée, le panier est à nouveau bien rempli. Si l'initiation musicale ou théâtrale tient le haut des sélections avec le concours d'intervenants spécialisés, des ateliers scientifiques, des représentations de spectacles ou des ateliers d'art plastique sont également proposés. **En 2021-2022, toutes les écoles ont bénéficié d'une ou plusieurs actions culturelles.**

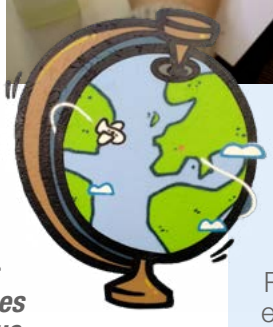

le Street Art entre dans les cours

Un joli projet de fresques a vu le jour dans les cours des écoles Robert Doisneau, Benoît Branciard et Georges Brassens, en partenariat avec le **collectif La Coulure**.

De la maternelle au CM2, en tout 11 classes étaient concernées, les élèves se sont impliqués dans toutes les phases de création. Au printemps, ils ont pris le pinceau lors des travaux de peinture sur mur pour une mise en orbite à l'école Benoît Branciard, une ode à la liberté à Georges Brassens et un retour dans le passé à l'école Robert Doisneau…

Refonte des temps périscolaires, premier bilan

Rappelez-vous : début 2021, la Municipalité s'engageait dans une vaste réflexion sur l'évolution des temps périscolaires. L'objectif ? Offrir une sérénité nécessaire à l'enfant pour se ressourcer, se détendre et lui permettre de se mobiliser au travail.

Depuis la dernière rentrée, les petits ont largement investi les espaces ludiques, particulièrement appréciés le matin. Il faut dire que les enfants sont accueillis avec une musique douce et des lumières apaisantes pour aborder la journée de classe en toute zénitude. Une large place est laissée à l'amusement avec, pour les maternelles, des jeux de rôle pour faire *« comme les grands »*.

À l'étude du soir, le temps pour les devoirs est mieux organisé et ainsi, celui consacré à une détente bien méritée est d'autant plus apprécié.

Après une journée à plancher, les petits ont le choix entre activités manuelles et jeux de société « rapides » jusqu'au moment où leurs parents viennent les chercher.

Autre nouveauté, les horaires de départ sont dorénavant échelonnés et harmonisés dans toutes les écoles.

Pour assurer la réussite du projet, les encadrants ont bénéficié de formations et la Municipalité a investi dans du matériel : jouets, jeux, lecteurs de musique… Sur le terrain, Valérie Thévenet, coordinatrice périscolaire, témoigne : « *tous les retours sont positifs, la fréquentation est en hausse et le personnel présent sur les temps périscolaires est pleinement investi dans tous les projets* ».

A quelques jours de la prochaine rentrée, après un premier bilan encourageant, la formule est reconduite sans modification des tarifs.

1822 2022

bicentenaire
Bourg de Gleizé

1822-2022 : deux-cents ans d'histoire

Deux siècles nous séparent de la naissance du Bourg de Gleizé, dont l'acte fondateur est la construction de l'église. C'est cet événement que la municipalité a souhaité marquer, en organisant une saison de festivités qui sera lancée le 17 septembre, lors des Journées européennes du Patrimoine.

Regard sur les origines

La première église de Gleizé fut construite en 1472 dans le quartier de Sottizon, qui se nommait alors le **Grand Glaizé**, proche de la confluence du Merloup, du Morgon, de la Galoche. Elle était de taille modeste, et son mauvais état après la période révolutionnaire a conduit l'abbé Dupont, curé de Gleizé depuis 50 ans, à l'idée de construire une nouvelle église, plus grande, pour accueillir ses paroissiens.

Marie-Thérèse de La Barmondière était l'une de ses paroissiennes, résidant dans son château de Mongré, alors sur le territoire de Gleizé ; elle était connue pour ses dons généreux. C'est elle qui fera construire la nouvelle église, sur un terrain lui appartenant dans le quartier de Saint-Roch, un secteur très rural aux rares habitations liées à quelques grands domaines.

Le Grand Glaizé et les bouleversements de territoires

La petite église du Grand Glaizé n'a pas pour autant donné naissance à un vrai bourg, car la vie était ailleurs : les limites de Gleizé s'arrêtaient à l'est aux remparts de Villefranche, et c'est au pied de ces remparts que s'est développée une forte activité, due au passage de nombreux marchands depuis la Loire, le haut-Beaujolais, la vallée d'Azergues, qui avaient développé le commerce de toiles, tandis que les productions agricoles étaient acheminées au célèbre marché de Villefranche.

Les « auberges et cabarets » s'étaient établis en nombre dans cette partie de Gleizé, Villefranche à l'étroit dans ses remparts ne pouvant les accueillir…

C'est ainsi que les élus de Villefranche ont entamé les discussions avec Gleizé, dans le but d'étendre la ville.

Ces « débats » ont duré près de 50 ans !

Ils se sont conclus le 23 avril 1853 par un échange : Villefranche reprenait « les faubourgs » de Gleizé, qui recevait en échange une partie de la commune d'Ouilly au nord du Nizerand.

Ouilly disparaissait au profit de Gleizé, Arnas et Villefranche.

De l'acte fondateur au bourg d'aujourd'hui

C'est par un acte du **16 mars 1822**, que Marie-Thérèse de La Barmondière fait don à la commune de l'église qu'elle a récemment fait construire devant la place Saint-Roch.

Dès lors, un nouveau « centre » peut être imaginé ; son installation et son développement seront cependant très lents.

Après l'église, un cimetière est installé en 1825 ; il accueillera les nouveaux défunts, mais aussi les restes des sépultures de l'ancien cimetière entourant la vielle église du Grand Glaizé.

La mairie se limitera à une salle installée dans la maison communale proche de l'église.

La première école, pour les garçons, prendra place dans cette même maison en 1854.

L'école des filles, connue sous le nom de **« pensionnat »** ouvrira en 1855.

Il faudra attendre 1905 avec la construction de la nouvelle Mairie-Ecole, et l'ouverture la même année du premier Café, pour qu'un cœur de village commence à se dessiner, et connaisse le premier grand rassemblement de son histoire : l'inauguration du Monument aux Morts en 1921.

Ce n'est qu'**en 1995** avec l'aménagement complet et l'arrivée des commerces et activités que ce bourg, longtemps endormi, deviendra un vrai centre.

Marie-Thérèse de La Barmondière, bienfaitrice

Fêtons le bicentenaire !

Faire revivre et mieux connaître l'histoire du bourg, son évolution jusqu'à nos jours : tel est l'objectif fixé par le groupe de travail Bicentenaire, qui travaille depuis plus d'un an à l'élaboration d'un programme de festivités largement ouvertes à tous.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

Inauguration de la fresque « Mon école, Mon village »
16h30 — Cour de l'école Robert Doisneau

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Lancement officiel du Bicentenaire
11h — Parvis de la Mairie

Banquet du Bicentenaire
13h — Bourg de Gleizé
Réservations avant le 10 septembre : comfetes.gleize@gmail.com, par téléphone au 06 11 42 94 26 ou en ligne sur https://bit.ly/3nbMk6a
Prix du repas : Adultes 16€ - Enfants -10 ans 7€

Jeu Timeline « le jeu du temps »
Pour jouer à découvrir l'histoire de Gleizé. *Entrée libre*
10h-12h et 14h-16h — Bibliothèque Jean de La Fontaine

Spectacle Son & Lumière « Gleizé, une histoire de coeur »
20h30 — Place de la Mairie *Accès libre*

Exposition en réalité augmentée « Au fil de l'histoire »
Du 17 septembre au 15 novembre — Rue des Chères

Flashez pour découvrir l'exposition en réalitée augmentée

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Chasse aux énigmes « Jeu de piste découverte à travers le bourg »
Départ à 10h30 — Rendez-vous Parvis de la Mairie
Clôture et remise des récompenses à 12H.
Inscriptions préalables gratuites auprès de la Bibliothèque Jean de La Fontaine

Exposition « Histoire de métiers »
Avec les commerçants et professions libérales du Bourg.
Place de la Mairie

Au-delà des Journées du Patrimoine, l'année du Bicentenaire se poursuit

LIRE EN FÊTE

Bibliothèque Jean de La Fontaine

Mémoires du XXème siècle « Lectures à haute voix »
Extraits de *«Gleizé, Mémoires du XXe siècle»*
7 octobre

Atelier de linogravure
Création d'un livret de gravure
8 octobre
Inscriptions auprès de la Bibliothèque

SEMAINE DU GOÛT

Menu du bicentenaire
« Le XIXème siècle dans nos assiettes »
Servi au restaurant scolaire de toutes les écoles de Gleizé
Vendredi 14 octobre

AU THÉÂTRE

« Feu la mère de madame » de Georges Feydeau
Vendredi 25 novembre

« Le Dernier jour d'un condamné » d'après Victor Hugo
Vendredi 2 décembre

Résidence d'artiste 2022-2023

Maud Chapuis, l'Art de la découpe

Poursuivant sur sa lancée, la Municipalité propose une nouvelle résidence d'artiste pour 2022-2023. C'est Maud Chapuis qui a été retenue pour assurer ce nouveau fil rouge entre l'Art et vous.

Maud Chapuis est une « Artiste Paper Art ». Au fil de son parcours artistique, elle a utilisé différentes techniques, comme le crayon aquarelle, le feutre, le zentangle et la boulette de papier.

Ce n'est qu'en 2018 que le **papier découpé** est venu enrichir sa palette : « *Mon matériau de prédilection est le papier coloré. Je crée en découpant à la main des feuilles à l'aide d'un couteau de précision. Les motifs et superpositions donnent du relief ou de la profondeur. Les formes et les couleurs sont omniprésentes dans mes œuvres figuratives.*»

La technique du papier découpé est un art méditatif, qui nécessite pratique, dextérité et concentration. Du nom japonais «**Kirie**», elle consiste à découper des formes délicates à partir de feuilles de papier.

Maud Chapuis souhaite faire partager son art en proposant des expositions et des ateliers ponctuels où petits et grands pourront "*libérer leur créativité*". Le premier rendez-vous s'annonce riche et coloré !

Atelier d'initiation au papier découpé

Samedi 24 septembre de 14h à 16h à la bibliothèque - Sur inscription
Tout public à partir de 15 ans

Exposition d'artiste

Amélie Viale présente...

Au terme d'une résidence particulièrement riche en ateliers et rencontres, Amélie Viale présentera son travail d'artiste du 6 au 9 octobre à la Maison de La Revole.

Pendant près d'un mois, Amélie a sillonné Gleizé la nuit. Un parallèle dressé avec la période du couvre-feu. Côté jour, elle proposera au public de faire un rituel de l'eau.
Intitulée **« Voies la rivière perler »**, en référence au Morgon, Amélie vous invite à une visite multi-sensorielle, toute en ombre et lumière autour des thèmes qui lui sont chers : questionner la nature et les éléments qui nous entourent, renvoyer à nos sentiments intérieurs.

Exposition du 6 au 9 octobre de 14h à 19h - Maison de La Revole

Festival Nouvelles Voix

18ème édition du 17 au 22 octobre

CHIEN NOIR (1ère partie Pi Ja Ma)

Entre chanson française et pop, **chien noir** interprète ses chansons d'une voix gracile et impose immédiatement sa signature vocale. Si ses chansons ressemblent parfois à des comptines pour les grands, elles vous embarquent dans le paradis perdu de l'enfance et ne vous lâchent plus.
Accrocheuses et légères, on a envie de les écouter en boucle et puis de plonger en elles, parce qu'il y a un monde sous la surface.

Mardi 18 octobre à 20h30 - Théâtre
Plein tarif 10 € / réduit 5 € Billetterie : Théâtre de Villefranche*

La salle Saint-Roch poursuit sa mue

Après une première tranche centrée sur la rénovation énergétique, la deuxième phase de travaux de la salle Saint-Roch débutera à la rentrée. Axée notamment sur les espaces de convivialité ou les vestiaires, elle est cette fois particulièrement orientée vers les utilisateurs de la salle : sportifs, encadrants, publics...

Le hall d'entrée offrira un nouveau visage et une extension permettra d'agrandir un espace buvette un peu à l'étroit. Outre la rénovation des vestiaires et la requalification des sanitaires pour permettre leur mise en accessibilité, des espaces administratifs seront dédiés aux clubs. Enfin, dans le jeu des réaménagements, des surfaces de rangement supplémentaires vont être créées.

En dégageant une nouvelle enveloppe de 800 000€, la Municipalité s'engage pleinement pour la rénovation de cette salle emblématique fréquentée par plus de 1000 licenciés et scolaires.

Tous les espoirs sont permis !

Cette saison, les jeunes espoirs ont brillé, la relève est assurée !

Les violettes en bronze

Avec une équipe féminine, fleuron du club, en Nationale 2, la réputation du **Handball club Saint-Julien Denicé Gleizé** n'est plus à faire sur les terrains. Il faut désormais compter avec les jeunes espoirs ! Cette saison, l'équipe féminine des moins de 17 ans était engagée dans un championnat particulièrement relevé. Après avoir survolé leur poule et obtenu le titre de **championnes régionales**, les voilà arrivées en phase finale du championnat de France où elles se sont inclinées de peu face à Metz, obtenant par la suite une belle 3ème place face à Bègles. Cette **médaille de bronze**, obtenue après un parcours exceptionnel, témoigne des efforts consentis à l'entraînement, au jeu collectif et à la rigueur des jeunes joueuses.

Les hockeyeurs au pied du podium

Cette saison 2021-2022, après avoir remporté le titre de **champions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,** les moins de 18 ans et moins de 12 ans du **Rink Hockey Gleizé Beaujolais** se sont qualifiés pour les demi-finales du championnat de France. Les deux équipes terminent 4èmes, il faudra bien sûr compter sur elles pour les saisons à venir !

Les vertigiens dans les hauteurs

On le sait, le **Club Vertige** est une fabrique de talents. Pendant que **Guillaume Moro** parcourt le monde, disputant les différentes étapes de la coupe du monde de vitesse, **Lubin Leroy** est passé titulaire en équipe de France d'escalade de difficulté. De bon augure pour les prochains Jeux Olympiques !

Sportez-vous bien !

En plus des agrès installés sur l'aire de loisirs d'Ouilly, **quatre sites supplémentaires ont été choisis** pour implanter des stations mixant exercices d'endurance (*fitness*) ou musculation (*street workout*) ou les deux. Dès l'automne, **rendez-vous au parc de Bois Doré, au square Montcalm, au jardin du Morgon ou à l'espace Saint-Roch.** Selon les lieux, les agrès seront différents de manière à proposer une palette d'exercices variés adaptés à tous.

CALENDRIER

Lancement de la saison culturelle 2022-2023

▶ **A partir du 1er octobre** : ouverture de la billetterie en ligne sur www.theatre-gleize.fr

▶ **A partir du 3 octobre :** ventes au guichet à la mairie

Fête des Saveurs

▶ **Vendredi 18 novembre**

Marché gourmand, spectacle, mise en perce, bistrot Beaujolais et bal

A partir de 17h, Salle Saint-Roch

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations
9h- 13h - Salle Saint Roch

Formation aux gestes qui sauvent
9h- 12h - Salle Saint Roch

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Cérémonie du souvenir du soldat Janisson
11h - Rue des écoles

Vide-grenier de l'Elan sportif
Espace de loisirs Saint-Vincent

DU 16 AU 18 SEPTEMBRE

Fêtes du Bicentenaire de la naissance du Bourg
Bourg de Gleizé
Programme complet sur www.mairie-gleize.fr

DMANCHE 18 SEPTEMBRE

Vente de saucisson au gêne de la classe en 0
8h-14h- Place de la Mairie

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Atelier d'initiation au papier découpé
14h à 16h - Bibliothèque Jean de La Fontaine

DU 3 AU 5 OCTOBRE

Caravane «Tous aidants»
Parvis de la salle Robert Doisneau

DU 6 AU 9 OCTOBRE

Exposition d'Amélie Viale « voies la rivière perler »
14h - 19h, Maison de La Revole

LES 7 ET 8 OCTOBRE

Lire en fête spécial «Bicentenaire»
Bibliothèque Jean de La Fontaine
Programme complet sur www.mairie-gleize.fr

DMANCHE 8 OCTOBRE

Vente de saucisson au gêne, boudin et caillettes de la classe en 8
9h-13h- Place de la Mairie

MERCREDI 12 OCTOBRE

Journée des aînés
Salle des Fêtes

JEUDI 13 OCTOBRE

Conférence de Jean-Claude Dubois « la forêt, les relations entre les arbres et leur environnement »
20h30, Théâtre

MARDI 18 OCTOBRE

Festival Nouvelles Voix
Chien noir (1ère partie Pi Ja Ma)
20H30, Théâtre

DU 18 AU 22 OCTOBRE

Octobre rose
Bourg de Gleizé
Programme complet sur www.mairie-gleize.fr

JUSQU' AU 30 OCTOBRE

Exposition « Regards pluriels : cueillettes photographiques sur le balcon du Morgon »
Balcon du Morgon

DMANCHE 30 OCTOBRE

Vente de choucoutre de la classe en 6
9h-13h- Parvis de la salle Robert Doisneau

DMANCHE 5 NOVEMBRE

Vente de moules-frites de la classe en 1
9h-14h- Parvis de la salle Robert Doisneau

VENDREDI 11 NOVEMBRE

104ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918
11h - Bourg de Gleizé

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Marathon du beaujolais
Salle Saint-Roch

LES 2 ET 3 DÉCEMBRE

Téléthon
Programme complet sur www.mairie-gleize.fr

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Loto de la classe en 5
17h-23h, Salle des Fêtes

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Bourse annuelle des placomusophiles
Salle des Fêtes

Bande annonce des événements sur YouTube : Ville de Gleizé

Tout l'agenda sur www.mairie-gleize.fr et nos actualités sur les réseaux sociaux !

Gleizé Beaujolais

Directeur de la publication : Ghislain de Longevialle, Maire de Gleizé
Conception graphique, réalisation, diffusion : Service Communication - Mairie de Gleizé - Diffusion gratuite.
Photos : Mairie de Gleizé, Amélie Viale, freepik- Impression : Imprimerie Caladoise, Villefranche. Label Imprim'vert
Gleizé Infos est téléchargeable sur www.mairie-gleize.fr - Dépôt légal - 3e trimestre 2022
Mairie de Gleizé, place de la Mairie - 69400 Gleizé - 04.74.65.37.30 - contact@mairie-gleize.fr